

IMAGERIE MÉDICALE

OÙ NOUS TROUVER ?

Bâtiment **Médico-technique** : Rez-de-Chaussée

CONTACTS

085/27.27.31

Ligne accessible toute la semaine de 8h à 17h.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou directement au guichet, du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

INFORMATIONS

CHR DE HUY

L'HÔPITAL

Rue des Trois Ponts 2

4500 Huy

085/27.21.11

EN LIGNE

SITE WEB

www.chrh.be

RÉSEAUX SOCIAUX



Réf : 0570-263-0
Edition : 03/06/2024

BROCHURE À L'ATTENTION DU PATIENT

LA BIOPSIE

chr_{Huy}

1. QU'EST-CE QU'UN SCANNER / UNE BIOPSIE ?

Le **scanner** est une technique d'imagerie consistant à obtenir des images en 3D, sous forme de coupe, d'une région du corps. Il s'appuie sur un faisceau de rayons X dont l'absorption par les tissus est ensuite mesurée et traitée par ordinateur. Les images ainsi générées et "reconstruites" sont analysées par le médecin radiologue.

Durant l'examen, le patient est couché sur une table pendant qu'un tube tournant autour de lui enregistre une succession d'images à 360°.

Les **ponctions-biopsies hépatiques ou pulmonaires** sont, dans l'extrême majorité des cas, réalisées sous guidage scanner. Il s'agit, pour le médecin radiologue spécialisé, de prélever un échantillon de tissu organique de la manière la moins invasive possible. Les prélèvements sont ensuite analysés en laboratoire.

La réalisation d'une ponction-biopsie implique, a minima, une hospitalisation de jour pour une surveillance adéquate.

2. COMMENT VOUS PRÉPARER ?

Vous devez être à jeun pour réaliser l'examen.

3. COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

Le guidage par scanner garantit un geste d'une précision extrême.

Vous êtes couché(e) sur la table d'examen pendant que le médecin radiologue procède au prélèvement, sous anesthésie locale et mesures d'asepsie strictes.

Bien que les ponctions-biopsies soient courantes et réalisées par des médecins spécialisés, elles ne sont pas pour autant anodines, ce qui justifie une surveillance en hôpital de jour ou en hospitalisation.

4. COMBIEN DE TEMPS DURE L'EXAMEN ?

L'examen dure entre 45 minutes et 1 heure.

5. APRÈS L'EXAMEN

Les potentiels effets indésirables de la procédure dépendent de l'organe concerné et vous seront expliqués par le médecin prescripteur, le radiologue ou l'équipe paramédicale qui vous prend en charge.

Après une ponction thoracique, vous devrez rester couché pendant trois ou quatre heures, et une radio de contrôle sera réalisée deux heures après la biopsie.

Pour une ponction abdominale, il vous sera demandé de rester couché au moins deux heures.